

Dissertation sous le principe électif sous l'Ancien Régime

Par **Kangrim**, le **09/01/2011** à **19:22**

Bonjour à tous, je suis nouveau sur ce forum et même si je pense avoir choisi la bonne section pour ce sujet, je m'excuse d'avance si je suis au mauvais endroit !

Je viens de finir mes partiels de droit, et j'ai fini par une épreuve d'histoire où j'ai choisi la dissertation suivante : Peut-on dire qu'il existe un principe électif sous l'Ancien Régime ?

Mon plan est le suivant :

I- Le principe électif hérité des francs

A- La mise en place théorique

1- Un mode de dévolution du pouvoir permettant au plus apte de gouverner

2- Un principe électif sources de querelles intestines portant atteinte à l'efficacité monarchique

B- Une mise en pratique différente

1- les prémices du principe d'hérédité

2- un besoin de renforcer la monarchie sous les capétiens

II- La fin du principe électif et la mise en place de règles précises de dévolution du pouvoir

A- la fin du principe électif sous les capétiens

1- Hugues capet et la mise en place du sacre anticipé

2- l'avènement de rois forts justifiant le principe héréditaire

B- Un principe électif devenu obsolète face à la mise en place des lois fondamentales

1- Une mise en place progressive des lois fondamentales

2- Le renforcement des lois grâce à la théorie de la dévolution statutaire de la couronne

J'en étais assez satisfait en sortant de l'épreuve, seulement je me demande si je ne me suis pas trompé et si je n'ai pas oublié une partie du sujet (je pense aux élections pour les Etats Généraux...). Qu'en pensez-vous? Et si je me suis bien trompé, pensez-vous que j'ai tout de même une chance d'avoir la moyenne...?

Merci d'avance !

Par **shaane12**, le **09/01/2011** à **23:08**

Attention à ne pas confondre Moyen Age et Ancien Régime !

D'où l'intérêt de délimiter dans le temps son sujet. Tout ce dont tu parles, tu devais en parler dans ton introduction, faire des références si possible dans le corps de ton devoir, mais selon moi le plan est globalement hors sujet.

Par **x-ray**, le **10/01/2011** à **10:12**

C'est clair que les Francs ou les Capétiens sous "l'Ancien Régime", c'est HS. Je dirais que c'est dommage, car ton plan révèle une vraie réflexion.

On le dit bien souvent ici : avant de se lancer, il faut prendre le temps de lire le sujet, et de bien le délimiter...

Par **Kangrim**, le **10/01/2011** à **11:16**

Okay, je vous remercie. Je sens que les résultats des partiels vont être festifs -_-'

Par **LucienLeLapin**, le **10/01/2011** à **13:17**

Aie ./ Je suis dans le même cas aussi. Je voulais savoir si vos remarques vis-à-vis de ce plan sont toujours les mêmes si je précise qu'il s'agit d'un partiel de semestre 1 de L1 ?

En effet, au tout début du cours, il est expliqué que l'Ancien Régime peut être vu sous deux angles, de 496 à 1789 ou de 1589 à 1789.

Sinon, de quoi fallait-il traiter?

:)

Merci  Bonne journée.

Par **shaane12**, le **10/01/2011** à **14:42**

Cela dépend de ton introduction. Qu'y as tu précisé? As-tu mentionné les deux angles ? As-tu justifié de l'extension de la période ?

Par **Kangrim**, le **10/01/2011** à **15:15**

J'ai aussi précisé dans mon intro que j'adoptais la définition de l'Ancien Régime allant de l'avènement au trône de Clovis jusqu'à 1789, du coup je ne sais pas si mon plan est totalement hors sujet ou pas :/

Par **yanos**, le **10/01/2011** à **15:22**

Personnellement, je ne comprends pas comment des enseignants peuvent admettre que l'Ancien Régime débute en 481 et se termine en 1789. Non seulement c'est une période beaucoup trop longue, mais en plus les différents systèmes politiques, juridiques et sociaux sont à étudier fondamentalement de manière différente. Ce qui fait que cet "Ancien Régime" de 13 siècles ne peut pas être étudié de manière logique et il est impossible, à mon sens, d'en comprendre les caractères.

Par **LucienLeLapin**, le **10/01/2011** à **16:16**

Dans le cadre où il fallait nécessairement traiter de l'Ancien Régime de 1589 à 1789, de quoi fallait-il parler?

Par **Camille**, le **11/01/2011** à **08:31**

Bonjour,
[quote="shaane12":3bqpnmxn]Attention à ne pas confondre Moyen Age et Ancien Régime !
[/quote:3bqpnmxn]
Sans oublier la période de transition : la Renaissance.

Par **shaane12**, le **11/01/2011** à **08:45**

Quand on confond Moyen Age et Ancien Régime, a priori on y englobe la Renaissance...

Par **Camille**, le **11/01/2011** à **08:49**

Bonjour,
[quote="yanos":1nrv7ez2]Personnellement, je ne comprends pas comment des enseignants peuvent admettre que l'Ancien Régime débute en 481 et se termine en 1789. Non seulement c'est une période beaucoup trop longue, mais en plus les différents systèmes politiques, juridiques et sociaux sont à étudier fondamentalement de manière différente.
[/quote:1nrv7ez2]
Et comme ce n'est pas la première fois que, rien que sur ce forum, on entend parler de cette "définition", on peut se demander d'où elle vient et pourquoi elle perdure, surtout de la part de

gens dont c'est le métier d'enseigner à d'autres.

A ceux-là, on pourrait leur demander pourquoi ils ne font pas remonter l'Ancien Régime à Vercingétorix et comment ils définissent le Moyen-Âge...

Par **Camille**, le 11/01/2011 à 09:00

Bonjour,

[quote="shaane12":1qqlpkp4]Quand on confond Moyen Age et Ancien Régime, a priori on y englobe la Renaissance...[/quote:1qqlpkp4]

Forcément.

Ce qui est un peu curieux de la part d'un prof d'histoire et presque inquiétant pour un prof d'histoire du droit.

Mais par contre, quand on distingue Moyen Âge et Ancien Régime, ne pas oublier la période-

.Wink!

charnière... Image not found or type unknown

(mais on aurait le droit de disserter sur le fait de savoir si elle fait partie intégrante du Moyen-Âge ou qu'elle est "à cheval" sur les deux)(voire même partie intégrante de l'Ancien Régime).

Par **shaane12**, le 11/01/2011 à 09:37

Moi personnellement, je ne comprends pas que l'on puisse dire que le Moyen Age fait partie de l'Ancien Régime.

La Renaissance je la mets dans le Moyen Age. Ce qui est intéressant, c'est la redécouverte du droit romain, et l'influence des droits savants. Mais fondamentalement, le droit ne change pas. Oui, c'est comme tu dis la période de transition.

:)

Grand sujet de dissertation que l'on lance là Image not found or type unknown

Par **Camille**, le 11/01/2011 à 15:40

Re-bonjour,

[quote="shaane12":f2sdopsr]Moi personnellement, je ne comprends pas que l'on puisse dire que le Moyen Age fait partie de l'Ancien Régime.

[/quote:f2sdopsr]

Moi non plus, mais c'est peut-être parce qu'on aime bien tout séparer en "dichotomie" (terme pompeux et recherché qui permet de "faire savant") :

Oui ou non ;

0 ou 1 ;
Blanc ou noir ;
Mort ou vif ;
Le yin ou le yang ; :roll:

le ping ou le pong... ; Image not found or type unknown

La préhistoire ou l'histoire ;
Avant ou après JC ;
L'Ancien ou le Nouveau Testament ;
L'histoire ancienne ou l'histoire moderne ;
Les Anciens ou les Modernes...

Or, justement, si on parle bien d'Ancien Régime, on ne parle pas de "Nouveau Régime" ou de "Régime moderne", du moins pas sous ce vocable.

Mais là, ce serait assez clair : le "[i:f2sdopsr]Nouveau Régime Moderne[/i:f2sdopsr]", ce serait à partir de la Révolution.

Donc, forcément, par contre-coup, l'Ancien Régime, ce serait tout ce qui s'est passé avant. Sauf que, du coup, il faudrait aussi y inclure au moins l'Antiquité... (en droit, on peut admettre de faire abstraction de la préhistoire, c'est déjà ça...)

Mais, parler d'Ancien Régime pour parler de l'époque d'Hammurabi ou même seulement de Vercingétorix, on voit bien que ça cloche. Donc, en se limitant à la royauté (en France ou ce qui en tient lieu), ça commence à devenir plus logique.

Mais bon, parler de "régime" dès Clodion Le Chevelu, c'est encore un peu leste. Et partir de Charlemagne ou de Pépin le bref, c'est déjà bien tard.

En gros, reste plus que Clovis Ier pour que ça ait l'air à peu près cohérent avec le terme de "régime"... Candidat idéal, premier roi chrétien, premier à se faire appeler "roi des Francs" tout court, qui pour ainsi dire a "fait Paris", et tout le monde connaît le célèbre coup médiatique du vase de Soissons, avec tout ça, difficile de trouver mieux, comme symbole...

:D

Image not found or type unknown

Donc, ça explique le 481 cité par yanos.

Pourquoi 496 du cours de LucienLeLapin ? La bataille de Tolbiac ou (plutôt) le baptême de Clovis, donc les débuts de la royauté "officiellement chrétienne" ?

:ymdaydream:

Pfuuuuuh, pour moi, tout ça, c'est de l'histoire ancienne ! Image not found or type unknown

Par **Camille**, le 11/01/2011 à 16:01

Re et re,

[quote="shaane12":1pih4lgd]

La Renaissance je la mets dans le Moyen Age. [/quote:1pih4lgd]

Moi aussi. C'est même la fin du Moyen Âge.

Pour moi, la seule question qui pourrait raisonnablement se poser serait de savoir si on met le

règne d'Henri IV dans l'Ancien Régime, donc le faire commencer à l'arrivée au pouvoir de la dynastie des Bourbons, donc là, ça devient facile "[i:1pih4lgd]Ancien Régime = règne des Bourbons jusqu'à la Révolution[/i:1pih4lgd]".

(j'ai jamais bien compris pourquoi on a préféré les Bourbons aux Whiskies, mais c'était certainement par animosité envers nos ennemis héréditaires, les Anglois et les Scottish, mais on aurait quand même pu prendre dans les Cognacs ou les Armagnacs...)(Henri de Cognac ou Louis d'Armagnac, ça faisait bien français, au moins...)

Image not found or type unknown

Ou si on doit le faire commencer à la mort d'Henri IV, donc à l'arrivée au pouvoir de Louis XIII, solution qui me parait plus logique, le règne d'Henri IV restant quand même très "médiéval fashioned" (faut dire qu'il n'y a pas été de main morte et que son règne a été un peu "rock'n roll", si je puis dire, un [i:1pih4lgd]régime[/i:1pih4lgd] d'enfer, en somme...).

:ymparty:

Image not found or type unknown

Par **Camille**, le 11/01/2011 à 16:14

Bonjour,

[quote="LucienLeLapin":sgo0ukg7]Dans le cadre où il fallait nécessairement traiter de l'Ancien Régime de 1589 à 1789, de quoi fallait-il parler?[/quote:sgo0ukg7]

Si vous éliminez la Renaissance comme ne faisant pas encore partie de l'Ancien Régime, qu'on peut parler du règne d'Henri IV comme d'un régime de transition, ne restent plus que Louis XIII le Juste, Louis XIV le Grand, Louis XV le Bien-Aimé et Louis XVI le Raccourci (plus les trois Régences, si on veut être complet).

Donc, là, ça devient un peu plus simple, question continuité des systèmes dont parle yanos.